

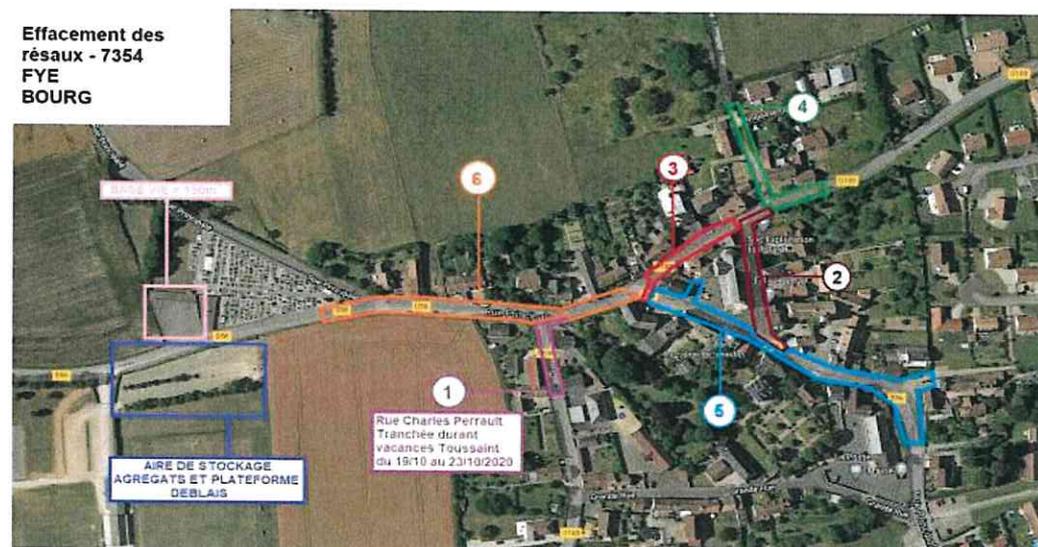
ENFOUISSEMENT RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES CENTRE BOURG DE FYÉ

Le but de l'enfouissement est de dissimuler les réseaux électriques et téléphoniques, Rue principale, Rue Charles Perrault, Rue Saint Pierre et Rue du Petit Moulin à FYE.

L'entreprise ENGIE SOLUTION réalisera l'ensemble des travaux pour le département de la Sarthe.

Emprise des travaux

Le chantier se réalisera en 6 phases de travaux. Les travaux débuteront le **mardi 25 mai 2021**.



Extrait de l'arrêté N°28 : Arrêté de circulation en raison de travaux d'effacement de réseaux électriques et téléphoniques Rue Principale, rue Charles Perrault, Rue du Petit Moulin et Rue Saint Pierre

ARTICLE 1^{er} :

A compter du lundi 17 mai 2021, pour une durée de 2 mois, à l'endroit des travaux, le stationnement est interdit et la circulation de tous les véhicules est interdite sauf riverains. Les travaux sont prévus en 6 phases au niveau de la Rue Principale (RD56), de la Rue Charles Perrault (RD108), de la Rue Saint Pierre (VC 8), et de Rue du Petit Moulin (RD108).

ARTICLE 2 :

Pour les travaux de la Rue Principale, de la rue Saint Pierre, de la rue du petit Moulin et de la rue Charles Perrault, la déviation de la RD 56 sera mise en place par l'ATD Nord Sarthe. La déviation de ces rues sera faite par Oisseau-le-Petit.

ARTICLE 3 :

Les déviations dans Fyé pour les autres rues seront mises en place par l'entreprise INEO.
La déviation de la Rue Principale (Bourg) sera effectuée par la Rue de la Croix des Buis.
La déviation de la Rue du Petit Moulin sera effectuée par la Rue des Saules (Lotissement de l'Ardillé).
La déviation de la rue Charles Perrault sera effectuée par la route du Boulay (VC 101)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

Le 15 mai 2021

Le Maire
Jean-Pierre FRIMONT

